

La modernisation de la Maison de Radio-Canada et le développement de son site

Accès et circulation

Consultation publique
Séance d'information thématique
Le 24 novembre 2008

Conditions de succès

- 1. Adapter nos installations aux besoins d'un diffuseur du 21^e siècle**
- 2. Créer un espace de travail stimulant**
- 3. Respecter les besoins de la communauté environnante et mieux intégrer le site au plan urbain de la ville**
- 4. Financer le projet sans fonds publics supplémentaires et sans toucher aux budgets de la programmation**

Plan directeur proposé

- **Développement immobilier à usage multiple**
- **Modernisation de la Maison de Radio-Canada**
- **Superficie additionnelle requise : 3,5 millions p.c.**

| Hypothèse de travail | |
|-----------------------------------|----------------|
| Résidentiel (2 200 unités) | 2 200 000 p.c. |
| Bureaux | 1 000 000 p.c. |
| Commerces | 300 000 p.c. |

Le contexte urbain



Contexte urbain



Le concept d'aménagement



Concept d'aménagement : créer des liens naturels avec le quartier



Concept d'aménagement : créer des lieux publics et des îlots



Concept d'aménagement : plan directeur proposé



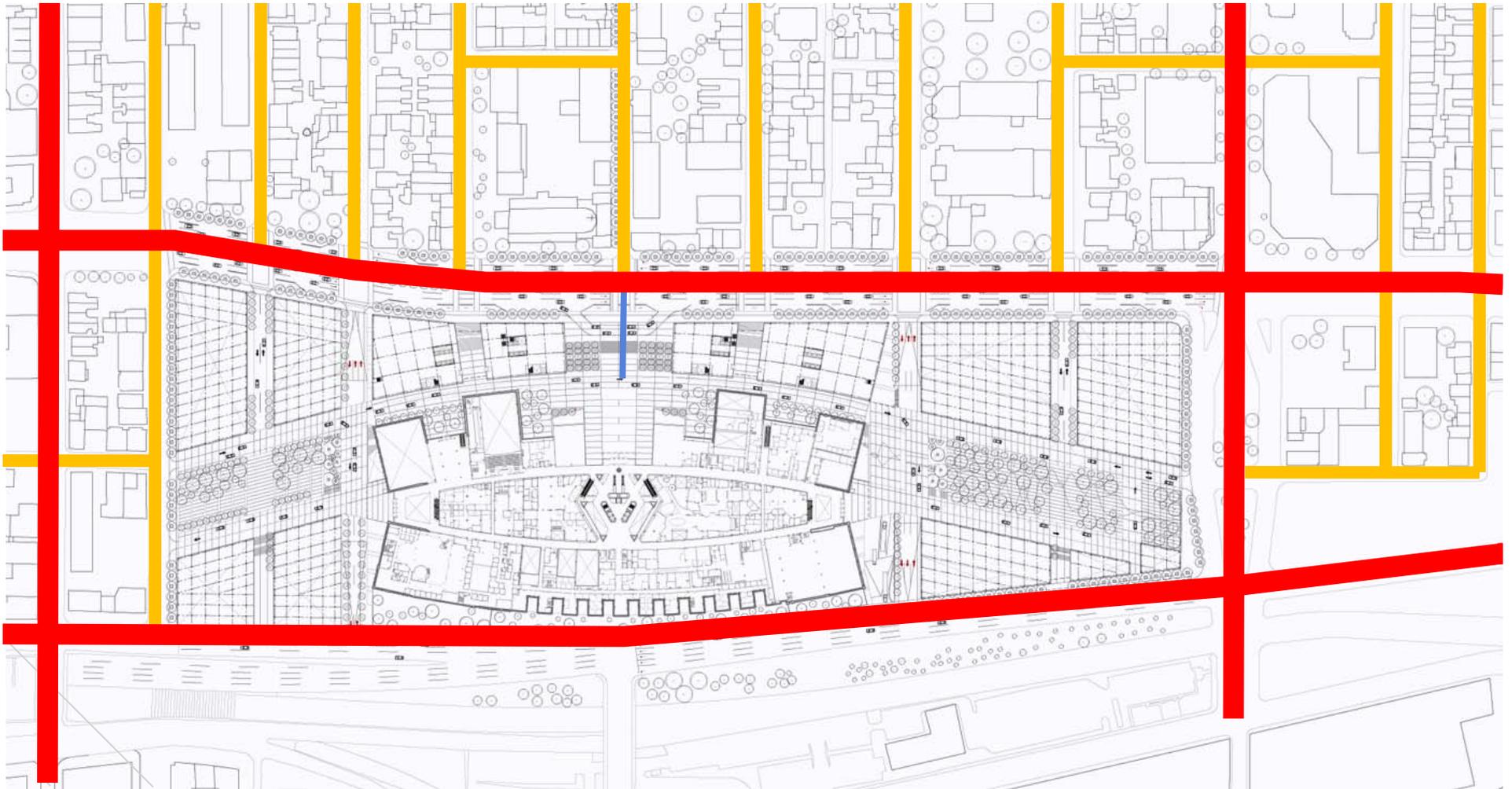
Recommandations du comité-conseil

- 1. Améliorer la qualité de l'environnement par la création d'espaces verts aménagés et contrôlés, la plantation d'arbres, l'aménagement du domaine public et des grands boulevards, l'apaisement de la circulation, etc.**
- 2. Favoriser l'utilisation du transport en commun par un circuit direct, sécuritaire et convivial vers les stations de métro avoisinantes**

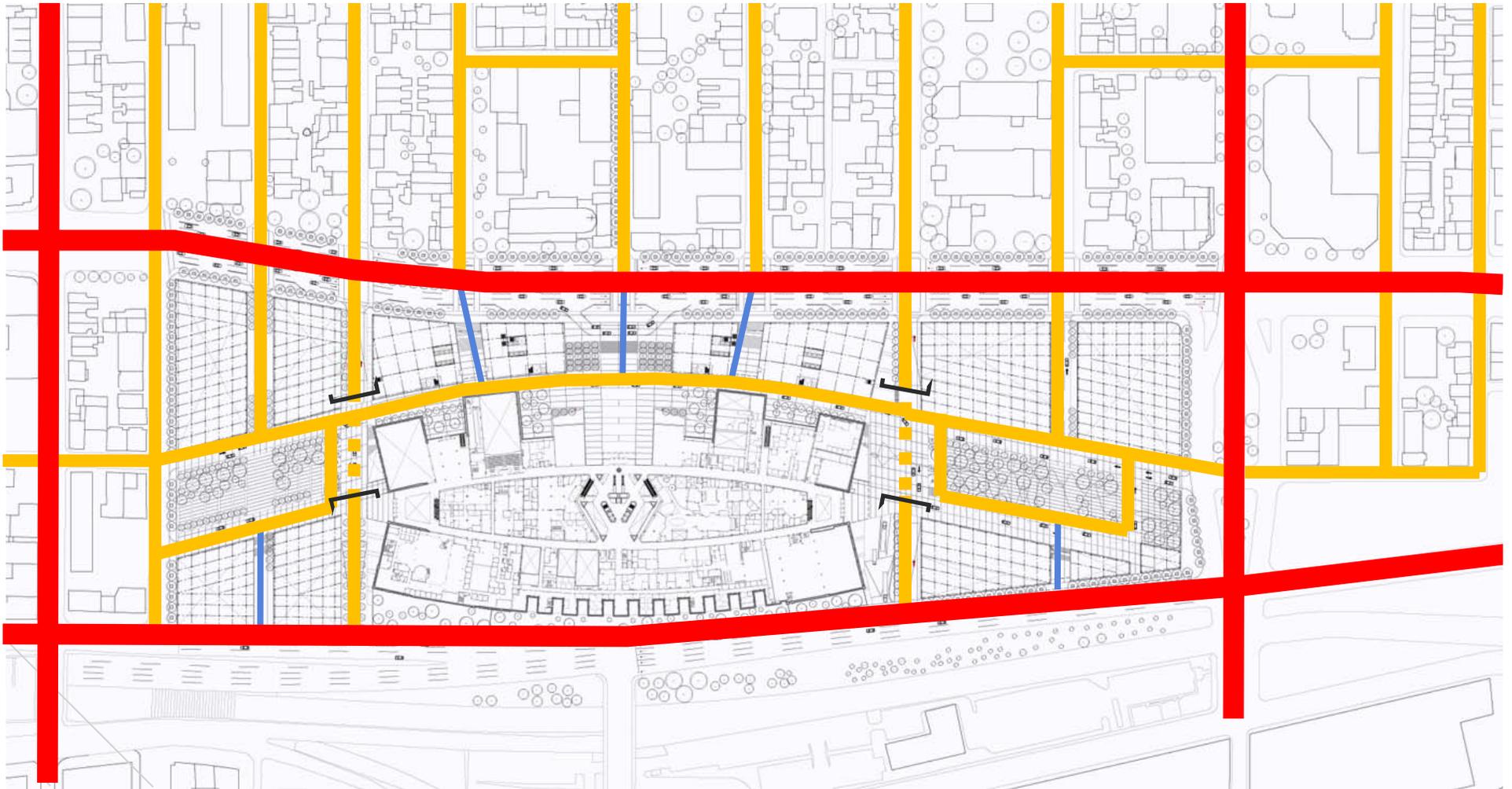
Thème 1 :
le retissage
de la trame urbaine
et la topographie des lieux



Retissage de la trame urbaine et topographie des lieux



Retissage de la trame urbaine et topographie des lieux



Thème 2 : la densité de la circulation



Autoroute Ville-Marie



Bd René-Lévesque Vue vers l'ouest



Densité de la circulation

- **Le concept du projet permet la réduction des déplacements auto**
 - **Mixité des usages**
Favorise les déplacements à pied
 - **Importante offre en logements**
Favorise l'utilisation du transport collectif et actif (autopartage, vélos en libre-service, etc.)
 - **Stationnement partagé**
Gestion de la demande et réduction du nombre total d'espaces de stationnement prévu à la réglementation en vigueur pour un tel projet
 - **Voies réservées sur le bd René-Lévesque**
(Plan de transport de Montréal)

Voie réservée aux autobus avec modernisation de la rue Notre-Dame



Thème 3 : le plan de gestion des déplacements



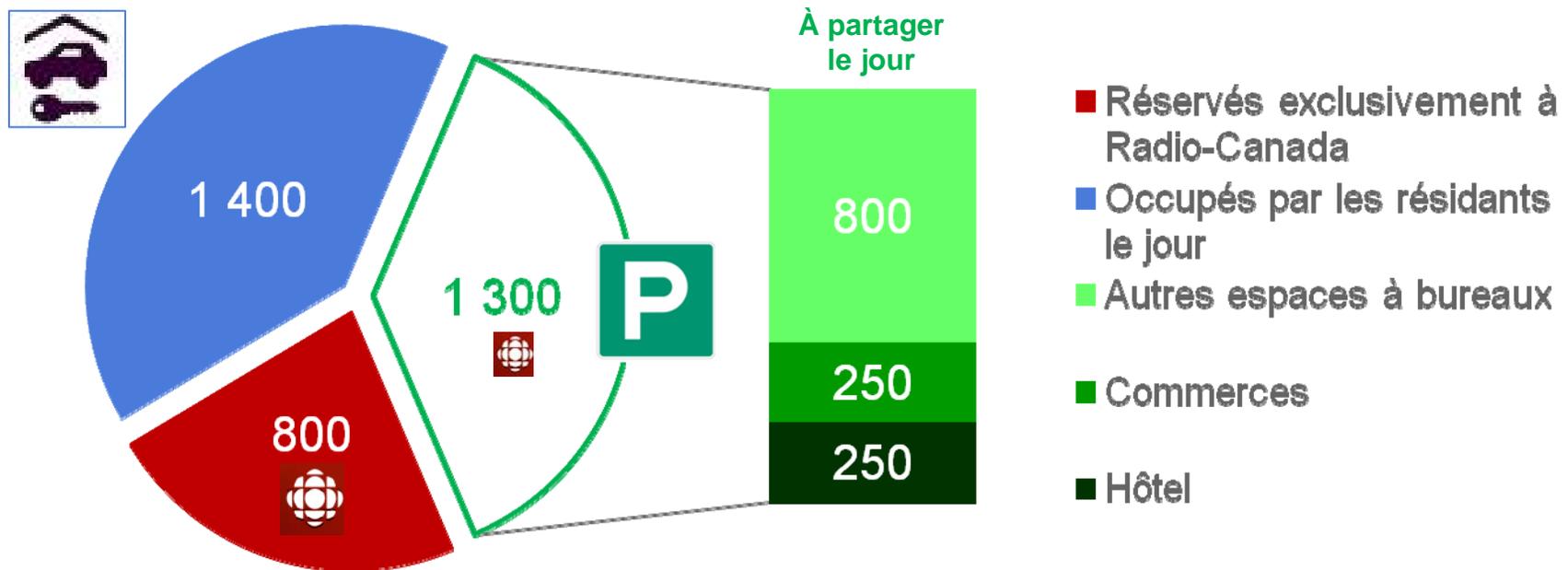
Plan de gestion des déplacements

Transport collectif et actif

- **Autobus**
 - Voie réservée aux autobus sur bd René-Lévesque
- **Autopartage**
 - Deux stations de type « *CommunAuto* » dans les stationnements est et ouest
- **Covoiturage**
 - Programme de type « *allégo* » pour les employés sur le site
- **Vélo**
 - Plus de 1 200 supports à vélo
 - Deux stations de vélos en libre-service (Bixi) sur les places publiques

Plan de gestion des déplacements

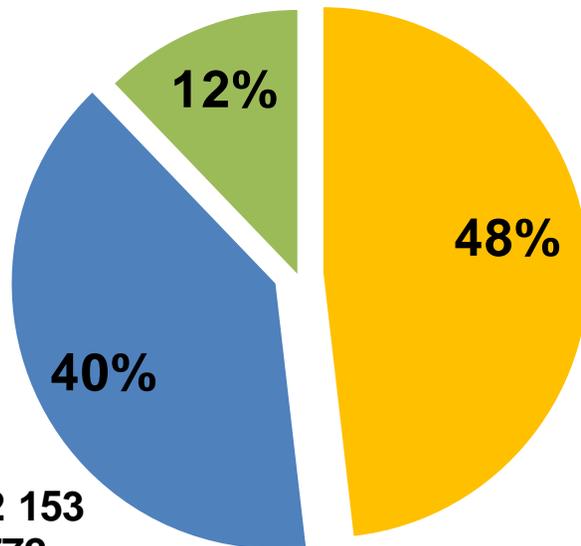
- Optimisation de l'offre en stationnement par la tarification et la gestion en mode partagé
- 3 500 places = Point d'équilibre pour répondre aux besoins sur le site sans créer de débordement dans le quartier



Déplacements générés

Heure de pointe de l'après-midi

Sans plan de gestion des déplacements

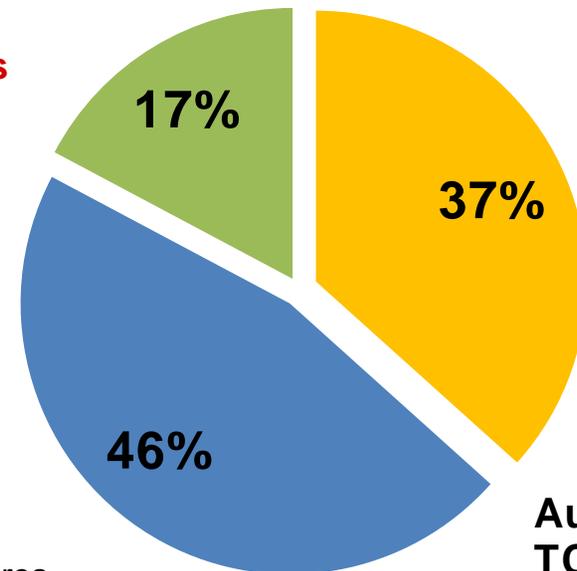


Auto : 2 153
TC : 1 772
TA : 544



**-25 %
d'automobiles**

Avec plan de gestion des déplacements



Auto : 1 638
TC : 2 061
TA : 770

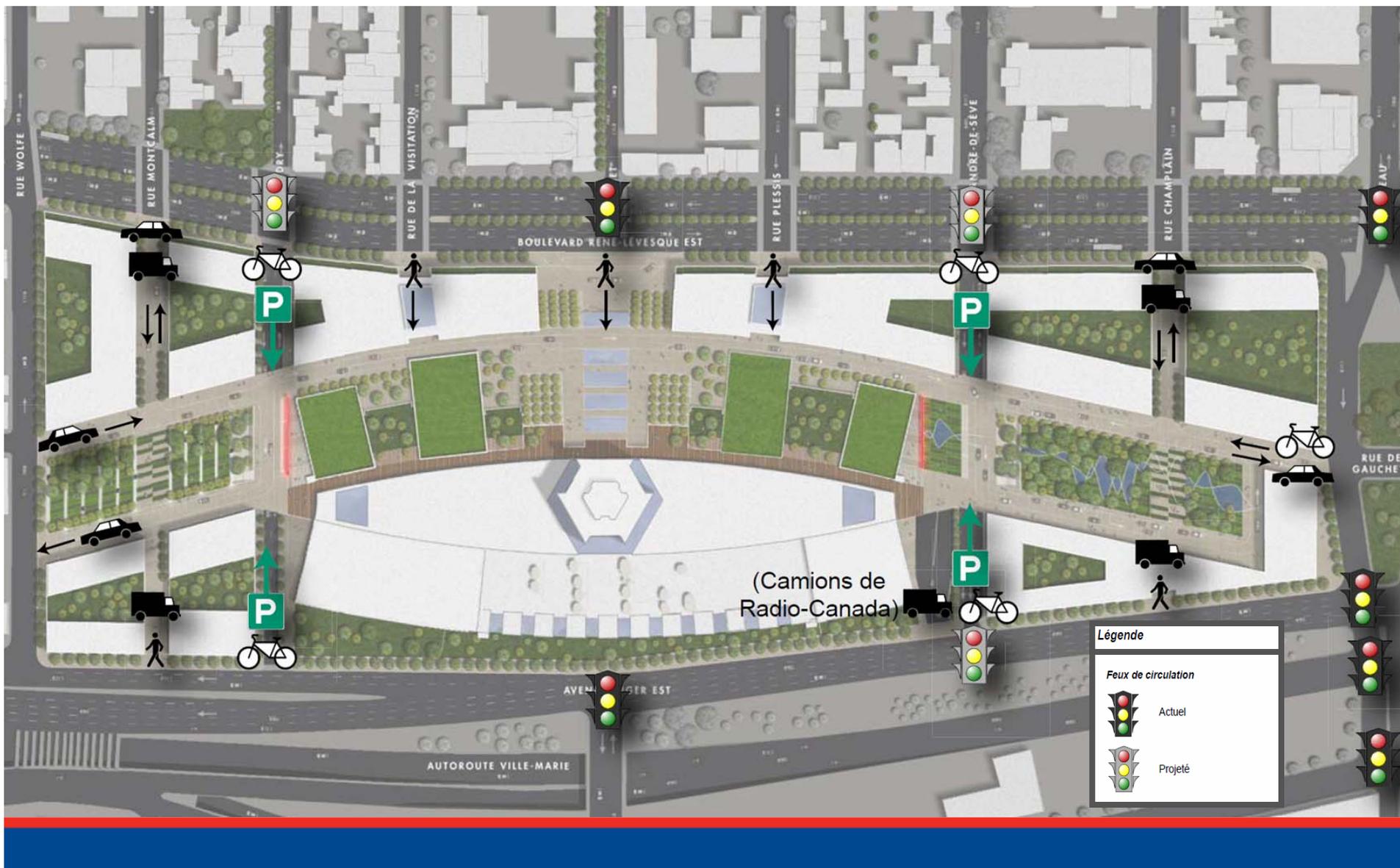
- Automobiles et autres motorisés
- Transport en commun
- Transport actif



Thème 4 :
le réseau routier adjacent
et l'accessibilité au site



Accessibilité au site



Éléments considérés

- **Grands projets immobiliers à venir (CBC/Radio-Canada, CHUM, gare-hôtel Viger,...)**
- **Modernisation de la rue Notre-Dame : réduction des débits de circulation est-ouest sur le bd René-Lévesque et la rue Viger, circulation canalisée vers l'autoroute Ville-Marie**
- **Le matin : conditions de circulation acceptables**
- **L'après-midi : congestion sur Amherst sud et aux approches du pont Jacques-Cartier**
 - Projet ajoute environ 100 véhicules/heure à destination du pont Jacques-Cartier
 - File d'attente : avenue Papineau nord, bd René-Lévesque entre Beaudry et Papineau (voie de gauche)
 - Accessibilité au site : acceptable grâce à la configuration des accès